

Sécurité

C'est beau , mais dangereux !



Oui aux feux d'artifices mais pas dans n'importe quelles conditions

Les anniversaires, les mariages, les fêtes de village, le carnaval, la fête nationale et surtout les réveillons de Noël et de Nouvel An sont des périodes propices à l'utilisation de pétards et de feux d'artifices.

Depuis toujours, les éclats multicolores d'artifices dans la nuit noire ou encore des étincelles d'un cierge merveilleux sur un gâteau d'anniversaire ravissent petits et grands.

Mais attention, un pétard, un cierge merveilleux, une fusée, une chandelle romaine et autres artifices destinés à la vente aux particuliers, ne sont pas des jouets mais des produits explosifs qui ne peuvent être mis entre toutes les mains ni utilisés dans n'importe quels conditions et endroits.

Ils peuvent s'avérer très dangereux si certaines précautions ne sont pas prises avant et pendant leur emploi. Une mauvaise utilisation d'un artifice peut provoquer des brûlures extrêmement graves aux mains, au visage et parfois entraîner la mort.

Pour que la fête que vous organisez ne tourne pas au drame mais devienne un moment de joie, respectez ces règles de sécurité :

1. A la maison, stockez les artifices de joie dans un endroit sec, hors d'atteinte des enfants et dans une enceinte fermée.
2. Lisez toutes les notices d'instructions avant la mise à feu.
3. Choisissez un lieu de tir approprié : une zone bien dégagée, idéalement plate, horizontale et dure, se trouvant loin des habitations, des véhicules en stationnement et éloignée d'une végétation abondante surtout si celle-ci est sèche.
4. Veillez à ce que les spectateurs restent à bonne distance du tir.
5. Mettez les animaux en lieu sûr : les chiens et les chevaux, notamment, ont peur du bruit engendré par les feux d'artifices et sont effrayés dès les premières déflagrations.
6. Ayez de l'eau à disposition et un extincteur.
7. Soyez sobre : pour le tireur pas d'alcool ni avant ni pendant le tir.
8. Lors du tir, protégez efficacement vos yeux en utilisant des lunettes de protection. Ne portez pas de vêtements facilement inflammables.
9. Pour le tir de fusées, fixez solidement un tube dans le sol, placez-y le bâton de la fusée. Ne tirez qu'une fusée à la fois. Attendez le départ de la fusée avant d'en placer une autre.
10. Stabilisez les batteries en les entourant, par exemple, de blocs lourds.
11. N'allumez les mèches qu'avec un brin allumeur que vous aura donné votre fournisseur. A défaut, un cigare ou une cigarette conviennent également. Surtout, bannissez les allumettes ou les briquets : le risque d'allumer la mèche au mauvais endroit est bien réel et vous n'aurez pas le temps de vous écarter.
12. Eloignez-vous le plus vite possible et mettez-vous à une bonne distance dès qu'une mèche est allumée.
13. Ne dirigez jamais un produit allumé vers une personne.
14. Tenez-vous toujours suffisamment loin des artifices et allumez les mèches avec les bras tendus.
15. N'allumez jamais un artifice au sol (batterie, fontaine, chandelle, etc.) en vous penchant au-dessus du tube.
16. Ne retournez jamais vers un artifice dès que la mèche a été allumée. En cas de non-fonctionnement, attendez au moins 30 minutes.
17. N'essayez jamais d'allumer une seconde fois une mèche qui n'a pas fonctionné.
18. A la fin du tir, éteignez les résidus incandescents au niveau du sol.
19. En cas de vent fort, annulez le tir de fusées.

Contacts utiles en cas d'accident :

- Numéro des urgences : 100 ou 112
- Hôpital militaire Reine Astrid - 1120 Neder-over-Heembeek - 02/264.41.11
- Fondations des brûlés - 1970 Wezembeek-Oppem - 02/649.65.89

En cas de brûlure grave

- Appelez immédiatement les secours.
- Faites couler abondamment de l'eau propre et fraîche sur les zones brûlées.
- Proscrire toute application d'onguents et autres produits de ce type sur les brûlures.